

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 7 juillet 1906, M. Victor-Auguste Robyns de Schneidauer est nommé Vice-Consul de la Principauté à Bruxelles, en remplacement de M. Edmond Orban de Xivry, démissionnaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La distribution annuelle des prix aux élèves des Ecoles primaires de la Principauté est fixée à vendredi prochain 27 juillet pour les garçons, et au lendemain, pour les filles. Cette double cérémonie, qui aura lieu, comme de coutume, à 4 h. de l'après-midi dans la cour de l'établissement des Frères, place de la Visitation, sera présidée cette année par M. le Comte Henri de Maleville, secrétaire général du Gouvernement, vice-président du Comité de l'Instruction publique.

M. Toms, directeur de la Sûreté publique, a quitté samedi la Principauté, prenant son congé annuel.

La Société des Régates de Monaco avait organisé avant-hier des courses régionales à la voile. En voici les résultats :

PRIX DE SAINT-ROMAN. — 1^{er}, *Farfadet* à M. Meatelli; 2^e, *Étienne* à M. C. Cassini; 3^e, *Le Triolet* à M. Speranza.

PRIX PORTUS-HERCULIS. — 1^{er}, *Jeannod* à M. P. Frola; 2^e, *Anna I* à M. L. Tarasco; 3^e, *Marceline* à M. Novaro; 4^e, *Mon Frère* à M. André.

PRIX DE LA COLONIE ITALIENNE. — 1^{er}, *Messaline* à M. G. Cocca.

PRIX DE LA COLONIE FRANÇAISE. — 1^{er}, *San Francisco II* à M. P. Borfiga; 2^e, *Scintilla* à M. P. Saccone; 3^e, *Mélanie* à M. P. Brezzo.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES. — 1^{er}, *Sapho* à M. Raynaud; 2^e, *Yetta* à M. Vatrican.

PRIX DE MONACO. — 1^{er}, *Monaco* à M. Gougy Faraut; 2^e, *Yette* à M. Martin; 3^e, *Dalilla* à M. Roux.

PRIX D'HERCULE. — 1^{er}, *Niké* à M. P. Borrelli; 2^e, *Elly* à M. Pellegry.

PRIX DE MONTE CARLO. — 1^{er}, *Folletto* à M. J. Barral; 2^e, *Le Gascon* à M. Visquis.

COURSE D'ENSEMBLE. — 1^{er}, *Sapho*; 2^e, *Yetta*; 3^e, *Folletto*.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est avant-hier qu'a commencé la série des fêtes d'été données sur la promenade Sainte-Barbe par le Comité des fêtes de la Saint-Roman.

Ces réjouissances ont été inaugurées par un concert donné dans l'après-midi par l'excellente *Société Philharmonique* sous la direction de M. Schwentzer.

A neuf heures du soir a eu lieu un bal fort animé. Ces fêtes se répéteront jusqu'à la fin du mois d'août avec le gracieux concours de la Société des Bains de Mer. Un concours de tir à la carabine et au pistolet, avec des objets d'art comme prix, a été également organisé par le Comité.

Samedi dernier a eu lieu la distribution des prix au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, sous la présidence de M^{re} Guyotte.

Voici les noms des élèves ayant obtenu le plus de mentions :

Cours supérieur : M^{lles} Marie-Madeleine Bérail, Jeanne-Marie Bérail, couronne de roses et prix d'honneur de Leurs Altesses Sérénissimes; Madeleine Ghirardi, boutons de roses et branche d'églantines.

Classe bleue : M^{lles} Camille Picot la Beaume et Victorine Richerme, boutons de roses et prix de bonne conduite; M^{lles} M^{te} Georges, C. Martin de Coutance, Anne-Marie Rey, Marie Franco, Eugénie Gruffat.

Classe verte : M^{lles} Yvonne Convers, Charlotte Caire, Cath. Mariani.

Classe violette : M^{lles} N. Etienne, M. Hugon, M. Quaranta, Th. et A. d'Anselme, J. Hensel, H. Bardey, H. Caire.

Accidents :

Un grave accident est survenu dimanche au jeune Grosso âgé de 7 ans, qui, sur le boulevard Charles III, a eu la jambe gauche broyée sous un tombereau. M. Charles Fontana, témoin de l'accident, se précipita au secours de l'enfant, mais lorsqu'il le retira, la roue du tombereau avait déjà fait son œuvre. Transporté d'urgence à l'hôpital, le jeune Grosso fut examiné par M. le docteur Caillaud. On espère que l'amputation ne sera pas nécessaire.

Les parents de la victime sont magasiniers aux entrepôts de MM. Fontana et Gamba.

* *

En descendant l'escalier, rue des Fours à Monaco, la dame Boïdo a fait une chute et s'est cassé la jambe gauche. Elle a reçu les soins de M. le docteur Caillaud qui a prescrit un assez long repos.

La Société de gymnastique *l'Etoile*, dont nous avons enregistré récemment les brillants succès au concours de Roanne, vient d'être mentionnée au palmarès officiel de la manière la plus flatteuse pour les championnats individuels. Elle a obtenu en effet les plus hautes récompenses. Nous renouvelons aux gymnastes nos sincères félicitations.

Dimanche matin, le Cercle des Amis, de Saint-Antoine et du Cap d'Ail, a fait bénir le drapeau de cette Société en l'église Sainte-Dévote à Monaco.

Un vermouth d'honneur a suivi cette cérémonie.

Dans son audience du 18 juillet, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Devalle Augustin, né le 18 mars 1869 à Dogliani, province de Cuneo (Italie), jardinier, demeurant à Monaco, à deux ans de prison pour coups et blessures volontaires avec préméditation et guet-apens.

AVIS

En commémoration du centenaire de la Navigation à vapeur, une exposition maritime internationale sera ouverte à Bordeaux le 1^{er} mai 1907 par les soins de la Ligue maritime française, sous le patronage officiel du Gouvernement français et avec le concours de l'Etat, du département de la Gironde, de la Municipalité, de la Chambre de commerce et de la Société philomathique de Bordeaux.

Cette exposition, qui durera jusqu'en novembre 1907, recevra tous les produits industriels, agricoles ou artistiques qui se rapportent à la marine: océanographie, histoire de la marine et beaux-arts, enseignement, cartes et instruments, navigation de commerce, marine de guerre, matériaux de construction, machines motrices et propulseurs, armement et appareils divers, navigation automobile et embarcations de tout genre, travaux des ports et rades, pêches maritimes et fluviales, hygiène, sauvetage et sports, approvisionnements de bord, alimentation, économie sociale, œuvres de mutualité et de bienfaisance, etc. — Un pavillon sera consacré à la navigation aérienne.

Les exposants ont intérêt à envoyer leurs demandes avant le 1^{er} septembre 1906, à M. le Commissaire général de l'Exposition, 26, Cours du XXX Juillet, à Bordeaux.

Pour renseignements s'adresser à cette dernière adresse ou au Consulat de France à Monaco.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Le Conseil d'administration de la Fédération des Syndicats d'initiative a décidé de faire exécuter, pour notre région, un plan en relief semblable à celui qui a été établi par le Syndicat de la Savoie.

Le général Barbé, gouverneur de Nice, a bien voulu, dans ce but, détacher un officier de la garnison, le lieutenant Puget, qui exécutera ce travail de concert avec le directeur de la Fédération, M. Chambarlhac.

Pour donner une idée de la longueur de temps que prendra ce travail, disons que chaque centimètre de modelage demande cinq heures; comme le plan mesure 1 mètre sur 0 m. 65, on peut se faire une idée de la somme de patience qu'il faudra pour l'exécuter.

Commencé en janvier — en 200,000^e — ce plan sera cependant prêt pour la prochaine saison.

Dès que le modelage sera terminé, on fera un premier moulage en plâtre de Paris, lequel moulage sera encore revu et corrigé, limé, figolé. Ensuite on tirera le moule définitif. Après cela on enverra des exemplaires de ce plan en France et à l'étranger. Il y en aura 50 dans les grandes gares du P.-L.-M.

Nous félicitons le Conseil d'administration de son excellente initiative. Nous ne doutons pas que cette réclame, très intelligente, en faveur de notre région ne donne, l'hiver prochain, de très bons résultats.

De Beausoleil :

Fête de la Sentinelle Alpine. — L'excellente Société de gymnastique la Sentinelle Alpine avait organisé avant-hier une fête champêtre au terrain Moutier. Empressons-nous de dire qu'elle a obtenu le plus légitime succès grâce au zèle et au dévouement des organisateurs.

Un public nombreux a fort apprécié les attractions diverses, et le bal s'est prolongé, toujours très animé, jusqu'à une heure avancée.

On sait que la Sentinelle Alpine prendra part au prochain concours de San Remo. Nous lui souhaitons le meilleur succès.

C'est dimanche prochain 29 juillet qu'a lieu la grande réunion nautique annuelle de l'Association Sportive de Cannes.

Le challenge des Bains de la Croisette qu'a offert si gracieusement M. Fernand Théneveau sera couru pour la deuxième année.

La merveilleuse équipe de l'Olympique de Marseille, composée d'Achard, Gazoppi et Peyron remporta une belle victoire en prenant les trois premières places.

Cette année, la lutte s'annonce plus chaude, car nous aurons probablement aux prises outre les équipes du Comité de la Côte d'Azur, celles du Comité du littoral qui sera représenté par deux ou trois équipes.

Outre la magnifique course du mille marin (1.852^m) courue par équipe de trois nageurs par Club, nous aurons aussi les championnats de vitesse (60 mètres et 50 mètres sur le dos) du Comité de la Côte d'Azur qui en a confié l'organisation à l'Association Sportive de Cannes.

Les engagements pour les diverses épreuves sont reçues par le secrétaire général de l'Association Sportive de Cannes, Brasserie du Lion, moyennant un franc par épreuve et par nageur.

LETTRES ET ARTS

La série des spectacles classiques organisés par notre confrère Jules Rateau, sur la scène du théâtre de la Nature de Caunterets, a commencé dimanche dernier par une magnifique représentation de la *Fille de Roland*. La pièce de Henri de Bornier a été superbement interprétée, notamment par M. Albert Lambert fils.

Désormais, les écrivains français toucheront au Canada des droits d'auteur... C'est à M. Jules Mary qu'ils doivent cette victoire.

L'auteur de *Roger la Honte* avait assigné devant la Cour suprême de Montréal un éditeur de cette ville, pour lui interdire, à peine de dommages-intérêts, sous forme de droits d'auteur, d'achever là-bas la publication d'un de ses romans, *Tante Berceuse*, paru en 1893, publication commencée sans son autorisation.

L'honorable juge Fortin, devant qui vint la cause, il y a un certain nombre de mois déjà, donna enfin raison à l'auteur français sur tous les points de sa requête.

C'est ce jugement que vient de confirmer la Cour d'appel.

Au moment où commencent les concours du Conservatoire, cette statistique est bien d'actualité.

Depuis sa fondation jusqu'en 1900, le Conservatoire de Paris a produit 354 chanteurs venus du département

de la Seine, 86 de la Haute-Garonne, 60 du Nord, 39 de la Gironde, 35 du Rhône, 29 des Bouches-du-Rhône, 26 de Seine-et-Oise, 23 de l'Hérault.

L'Ardèche, la Corrèze, les Hautes-Alpes, la Haute-Saône, la Haute-Savoie et le Jura n'ont envoyé aucun chanteur au Conservatoire de Paris.

La Haute-Garonne ne vient qu'en seconde ligne... Toulouse ne serait-elle plus la patrie des forts ténors et des basses chantantes depuis qu'elle produit des ministres et sous-secrétaires d'Etat?

Sur l'initiative de M. Léon Séché, directeur des *Annales romantiques*, une plaque commémorative en bronze et à l'effigie du poète sera posée, nous l'avons dit, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, sur la maison où Félix Arvers est né, rue Budé, 1, ile Saint-Louis.

L'inauguration de cette plaque monumentale, qui est l'œuvre d'un jeune graveur en médailles, M. Edouard Fraisse, a eu lieu dimanche dernier, 22 juillet, à dix heures et demie du matin.

Les fêtes d'Orange. — MM. Paul Mariéton et Antony Réal ont définitivement arrêté le programme suivant qui réunit à deux chefs-d'œuvre classiques, quatre pièces de la nouvelle et si curieuse école dramatique contemporaine :

Le samedi 4 août, le soir : 1^o *Hécube*, tragédie en 3 actes de M. Lionel des Rieux. Distribution : Polyxène, M^{lle} Lara (de la Comédie-Française); Hécube, M^{lle} Roch (de la Comédie-Française); Pyrrhus, M. Fenoux (de la Comédie-Française), etc., etc. 2^o *Polyeucte*, tragédie en 5 actes de Corneille (à l'occasion du Tri-Centenaire). Distribution : Polyeucte, M. Mounet-Sully; Sévère, M. Albert Lambert fils; Félix, M. Ravet (de la Comédie-Française); Néarque, M. Camille Gorde (de l'Odéon), etc., etc.; Pauline, M^{me} Adeline Dudlay (de la Comédie-Française); Stratonice, M^{lle} Roch (de la Comédie-Française).

Le dimanche 5 août, le soir : 1^o *Polyphème*, drame en 2 actes d'Albert Samain. Distribution : Polyphème, M. Albert Lambert fils; Acis, M. Saillard (du Théâtre de l'Œuvre); Galatée, M^{lle} Berthe Bovy (lauréate du Conservatoire); Lychas, M^{lle} Lucy Fleury. 2^o *Horace*, tragédie en 5 actes de Corneille (à l'occasion du Tri-Centenaire, avec mise en scène nouvelle). Distribution : Horace, M. Mounet-Sully; Curiace, M. Albert Lambert fils; le vieil Horace, M. Ravet, etc., etc.; Camille, M^{me} Adeline Dudlay (de la Comédie-Française); Julie, M^{lle} Lara; Sabine, M^{lle} Roch.

Le lundi 6 août, représentation exceptionnelle, au coucher du soleil : 1^o *les Funérailles d'Homère*, drame en un acte, en vers, de M. Elzéar Rougier. Distribution : le vieil Homère, M. Camille Gorde (de l'Odéon); le père, M^{lle} Lucy Fleury; le marchand de bestiaux, M. Ravet, etc., etc. 2^o *Sapho désespérée*, drame antique en deux actes, en vers, de M^{me} Lucie Delarue-Mardrus. Distribution : Sapho, M^{lle} Ventura (de l'Odéon); Anactoria, M^{lle} Berthe Bovy; Phaon, M. Saillard; Eunice, M^{lle} Dermoz, etc., etc. Musique de scène de M. Raymond Bonheur, exécutée par l'orchestre de la Comédie-Française.

Nous recevons le programme des fêtes wagnériennes et de Mozart qui seront données du 2 août au 7 septembre, à Munich :

L'Anneau du Niebelung sera représenté deux fois (du 18 au 22 août et du 31 août au 4 septembre). Directeur général de la musique, M. Félix Mottl; chef d'orchestre, M. Fischer. Principaux interprètes : MM. Feinhals, Bauberger, Holzappel, Walter, Gilman, Krauss, Bender, Knote, M^{mes} Hunh, Koboth, Preuse-Martzenauer, Bosetti, Ternina, Plaichinger, Schumann-Heink, etc...

Les *Mattres chanteurs de Nuremberg* seront donnés cinq fois, les 13, 16, 25, 28 août et 6 septembre. Même directeur de la musique et même chef d'orchestre. Aux noms d'interprètes lus plus haut, joignons celui de M. Van Rooy.

Tannhäuser sera donné les 14 et 16 août et le 7 septembre. M. Richard Strauss conduisant l'orchestre. Interprètes principaux : MM. Knote, Brodersen, Gil-

mann, M^{me} Morena; M^{lle} Farrar, pour le rôle d'Elisabeth; M^{lle} Fassbender, pour celui de Vénus.

Les *Noces de Figaro* seront représentées deux fois, le 4 et le 5 août; *Don Giovanni*, le 2 et le 8 août; *Così fan tutte*, le 6 et le 12 août. Directeur de la musique, M. Félix Mottl; chef d'orchestre, M. Röhr. Interprètes pris parmi les noms qu'on a déjà lus.

Le sujet du concours pour le prix de Rome de sculpture était *Narcisse*, Narcisse mourant. « Un jour, l'adolescent Narcisse, fatigué de la chasse, voulut boire à une source d'eau limpide. Il y voit refléter son image. Depuis cet instant, amoureux de lui-même, il ne peut s'arracher à cette contemplation. Il se tient toujours penché sur les eaux. Son âme s'exhale en vains regrets. Il meurt. Les dieux, pris de compassion, le changèrent en la fleur qui porte son nom. »

A ce sujet poétique, qui impose la grâce souple et naïve d'un corps d'éphèbe, le trouble du premier désir et la mélancolie d'une jeune mort solitaire, presque tous les concurrents ont ajouté l'inutile confusion d'un vague hermaphrodisme indiqué ici dans la tête de la coiffure, ailleurs dans le bassin ou les hanches, ou le torse, etc., qui semblent empruntés à un modèle féminin. On hésiterait, en général, devant cette forme ambiguë, si ces dix figures de Narcisse couché n'étaient pas disposées à l'Ecole des beaux-arts de telle façon qu'en effet l'hésitation ne pût être permise : c'est bien le jeune Narcisse.

Et c'est bien aussi le jeune Narcisse traité par des écoliers. Aussi bien n'est-ce pas notre affaire d'y voir autre chose ni même de donner des rangs.

Pour la première fois, une femme a pris part au concours de sculpture. C'est M^{lle} Heuvelmans, née en 1884, élève de MM. Marqueste et Hannaux. Son Narcisse ne manque pas de grâce. Celui de M. Benneteau, élève de Falguière, est complètement étendu; sa tête se penche sur l'eau, tout près du miroir liquide, et ses lèvres semblent chercher les lèvres qui lui sourient : figure d'un joli mouvement si la jambe gauche passée sous la jambe droite ne semblait aplatie par le poids du corps et cassée. Le Narcisse de M. Blaise, renversé, le ventre tendu et plat, a déjà la rigidité du cadavre : C'est trop tôt. M. Raybaud s'est contenté de lui fermer les yeux; il va mourir, tout son corps gracieux fléchit et succombe; élève de Thomas et de M. Injalbert, M. Raybaud a marqué son Narcisse d'une grâce souple et vivante et de détails ingénieux. M. Ponsard a ajouté au sujet un chien qui hurle à la mort de son maître : le sujet lui-même est d'ailleurs traité avec adresse. Quand j'aurai cité les noms de M. Lorieux, simple et délicat, de M. Moncassin, un peu mièvre (et c'est là l'écueil du sujet proposé), de M. Prost, de M. Maillard, de M. Gaumont, je n'aurai omis personne : il ne restera plus qu'à attendre le jugement qui sera rendu demain mercredi. — R.-M. F.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Une découverte de M. Branly. — On connaît le grave obstacle que la télégraphie sans fil, comme la télé-mécanique sans fil, trouvait dans son application. Une simple étincelle étrangère, telle que celles que produisent les orages ou semblable à celles qui accompagnent la transmission des dépêches par des postes fixes ou mobiles, était capable de déterminer, contre le gré de l'opérateur, un effet à contre-temps et il est clair que, dans le cas d'effets solidaires les uns des autres pour un phénomène complexe, les conséquences pouvaient être graves. Ce problème se trouve actuellement résolu grâce à un appareil spécial que vient d'inventer M. Branly, l'éminent savant, dont les recherches en ces matières sont suivies avec grand intérêt. A un de nos confrères, M. Branly a expliqué en quoi consistait l'avantage de son appareil. A l'aide de cet appareil de sécurité spécial, qui consiste en un mécanisme encore un peu compliqué, il est possible de se mettre à l'abri des étincelles inopportunes. « J'y suis arrivé en séparant, dit M. Branly, d'une façon systématique, par des moyens mécaniques, les différentes émissions d'ondes électriques. De cette façon, les étincelles accidentelles de quelque nature qu'elles soient, ne peuvent provoquer aucune confusion dans la transmission d'une dépêche ou d'une commande mécanique en venant s'ajouter ou se superposer aux étincelles lancées d'un

poste de transmission. Dans ce laboratoire, malgré le passage fréquent d'automobiles au voisinage, malgré des dépêches envoyées intentionnellement, j'ai pu obtenir des communications de télégraphie sans fil sans cause accidentelles d'insuccès. »

M. Branly a déclaré cependant que la solution qu'il avait imaginée ne pouvait s'appliquer qu'à des opérations pacifiques. Il prétend, en effet, qu'en temps de guerre, un transmetteur d'étincelles convenablement agencé et fonctionnant sans interruption, est capable actuellement de s'opposer à toute télégraphie sans fil.

Méthode électrique pour la combustion des composés organiques. — MM. Harmon N. Morse et L. S. Taylor décrivent, pour l'analyse immédiate organique, une méthode électrique qui présente de précieux avantages. Ils emploient deux appareils de formes différentes. L'un de ces appareils comprend un tube à combustion en verre mince, de 350 millimètres de long sur 15 millimètres de diamètre intérieur, fermé à une de ses extrémités. L'autre extrémité du tube est fermée par un bouchon de caoutchouc à travers lequel passe un tube en porcelaine de 250 millimètres de long sur 6 millimètres de diamètre, puis un tube de verre conduisant les produits de la combustion au système de tubes absorbants, et enfin un gros fil de platine. Ce dernier est relié, à l'intérieur du tube, à un autre fil de platine plus fin enroulé en spirale autour du tube de porcelaine. L'oxygène est amené dans le tube à combustion par un tube coudé en verre fixé au tube de porcelaine à l'extérieur du bouchon.

Pour faire une combustion, la nacelle contenant la substance est placée à l'extrémité fermée du tube, puis on met un rouleau de toile fine en cuivre rouge de 60 millimètres de long, on assujettit ensuite le bouchon de caoutchouc portant les divers tubes décrits plus haut et le fil de platine. On fait passer le courant d'oxygène et on ferme le circuit électrique comprenant un rhéostat régulateur. On augmente l'intensité du courant jusqu'à ce que le fil de platine soit bien rouge et on chauffe au moyen d'une petite rampe à gaz la substance et le rouleau de cuivre. Avec cette disposition, on fait une combustion en une demi-heure. L'énergie électrique consommée est environ de 3 ampères, 6 sous 55 volts pendant le temps où la température est la plus élevée.

Le second appareil diffère du premier en ce que le tube est ouvert à ses deux extrémités et qu'il est un peu plus long.

Une mer qui achève de disparaître. — Le lac Tchad, vestige de l'immense mer intérieure de l'Afrique, donne des signes certains d'une disparition prochaine.

Le capitaine Tilho, membre de la mission de délimitation franco-anglaise Niger-Tchad, a constaté récemment que, depuis les explorations de Barth et de Nachtigal, la forme et la superficie du Tchad s'étaient grandement modifiées, cette dernière ayant diminué de plus d'un million d'hectares en cinquante ans. Les sables, sur le côté Est, ont envahi le lac et les dunes se sont avancées vers l'Ouest; en même temps, les infiltrations épuisent l'intérieur du lac.

D'autre part, pendant les sécheresses, les roseaux nés sous l'eau des crues meurent et leur humus détermine à la longue, dans le lac, des îles et des archipels.

Actuellement, la navigation n'est plus possible que dans les cuvettes et les bras ou tentacules des bords; encore, à chaque instant, les embarcations touchent-elles, s'engluant dans des vases d'où l'on ne peut les sortir qu'avec les plus grandes difficultés. En réalité, en dépit de ses vagues qui, par grand vent, peuvent procurer l'illusion de l'Océan, le Tchad tend à devenir un vaste étang marécageux.

Intoxication du sang par une plante d'ornement. — Il s'agit de *Primula obconica*. Le docteur Brown rapporte le cas d'une femme de 29 ans, en convalescence de l'influenza, qui en sentant une fleur de *Primula* s'écorcha le nez. Il enfla aussitôt et prit une couleur foncée avec points de suppuration rappelant un anthrax. On dut enlever une partie du nez. Mais l'œdème gagna les paupières, le front, le cuir chevelu et au bout d'une semaine la malade mourut de pneumonie. A l'au-

topsie le poumon fut trouvé congestionné avec nombreux foyers de suppuration. Des cultures firent reconnaître des streptocoques et des staphylocoques. Le docteur Brown a observé trois cas analogues. Un seul malade réchappa après un temps fort long. Le même auteur a observé un eczéma spécial des mains chez les jardiniers qui manient cette plante.

VARIÉTÉ

Le creusement des tunnels sous l'eau

Dans l'*Economiste Français*, M. Daniel Bellet, ayant fait comprendre pourquoi, dans certains cas, on a adopté d'autres méthodes que celle du bouclier, aidé ou non de l'air comprimé, dit que le bouclier a, néanmoins, à son actif des états de services remarquables. C'est lui, par exemple, qui a permis de creuser avec une rapidité et une aisance surprenantes le tunnel de la rivière Saint-Clair, qui relie si avantageusement les voies ferrées du Canada et des Etats-Unis; on y a mis en service un bouclier de plus de 6^m 50 de diamètre, vaste cylindre métallique à l'avant duquel on excave les terres, tandis que sa partie arrière prend appui sur les anneaux métalliques qui forment le revêtement du tunnel; l'avancement de l'appareil s'effectue de temps à autre, au fur et à mesure du creusement, par des verins hydrauliques portant, eux aussi, par leur culasse, sur ces mêmes anneaux déjà mis en place; c'est à l'abri de l'espèce de toit formé par l'arrière du cylindre qu'on monte un nouvel anneau, avant de faire avancer l'appareil. Sauf des circonstances exceptionnelles, les boucliers fonctionnent et avancent si sûrement que, à la rivière Saint-Clair par exemple, on poursuivait le travail avec deux appareils semblables allant au-devant l'un de l'autre, et qu'ils se rencontrèrent exactement (avec une différence de 6 millimètres seulement), après un parcours individuel de quelque 900 mètres. Chaque bouclier avait pu avancer de 2^m 30 par jour.

C'est au bouclier également qu'ont été creusés les tunnels du chemin de fer électrique londonien, dit City and South London; mais, sur bien des points, ces travaux ne s'exécutaient point sous des nappes d'eau. Aussi bien, le bouclier est d'usage fréquent et d'utilité très grande pour le creusement des tunnels ordinaires. C'est ainsi que le chemin de fer électrique Central London a été établi avec cet appareil, tout comme le tunnel qui a donné passage sous la Tamise au chemin de fer Waterloo and City. A Liverpool, deux fois on a traversé le sous-sol de la Clyde à l'aide du bouclier; c'est encore à lui qu'on a eu recours pour creuser un passage sous le port de Glasgow, pour établir le grand tunnel de Blackwall, à Londres, pour construire un tunnel sous la Sprée, à Berlin. Nous ne pouvons malheureusement citer tous les exemples qui se présentent à notre esprit, ni même ceux, trop peu nombreux il est vrai, que nous trouvons en France, siphon de la Concorde, à Paris, siphon d'Asnières. Tout récemment, des travaux de première importance ont été entamés ou menés à bien avec ce même appareil, plus ou moins modifié pour s'appliquer aux circonstances locales, comme à Rotherhithe, sous la Tamise, dans la région de Londres, où il s'agit d'un tunnel de plus de 9 mètres de diamètre.

Mais voici qu'on pratique maintenant des méthodes sensiblement différentes, qui résultent précisément des conditions particulières dans lesquelles on se trouve, et qui donnent également de très bons résultats que, en l'espèce, on ne pourrait peut-être pas attendre du bouclier. Sur une moitié du tunnel destiné à donner passage à une ligne métropolitaine entre New-York et Brooklyn, on suit un procédé des plus simples: comme on traverse un massif de roche très solide, et bien que l'épaisseur de cette couche séparant la galerie du fond de l'East River ne dépasse pas 60 centimètres sur certains points, on recourt à des boisages ordinaires, mais avec l'air comprimé, pour arrêter les infiltrations; on monte aussitôt les anneaux métalliques, et tout marche bien avec des dépenses très réduites. Nous n'avons pas besoin de dire que l'avancement est bien plus rapide qu'avec le bouclier et les manœuvres accessoires continues auxquelles il oblige. C'est encore à New-York, pour une ligne métropolitaine, mais passant sous la Harlem River (et n'ayant

du reste qu'une longueur relativement faible) que nous voyons employer une méthode fort originale: c'est, en réalité, de la surface de l'eau qu'on opère pour préparer l'établissement des deux tunnels parallèles qui donneront passage sous l'eau aux convois de chemins de fer. Il faut dire qu'ici les tubes qui constitueront le tunnel ne seront nullement noyés dans la terre à une certaine profondeur de la rivière Harlem (qui n'est pas une rivière, mais un bras de mer): ils seront tout juste immergés dans une tranchée qu'on leur a d'abord creusée à la drague dans le fond du lit de la rivière, et à un niveau inférieur par suite au fond primitif du lit. Une fois cette tranchée excavée, on a foncé deux files de pilotis et de madriers formant deux murailles de bois relativement étanches et parallèles, à une distance l'une de l'autre correspondant à la largeur du massif que formeront les deux tunnels noyés dans le revêtement de béton dont on veut les protéger pour leur assurer une étanchéité parfaite et une longue durée. Par dessus les deux murailles, on a disposé une plate-forme de bois, aussi étanche que possible, qui, sous une certaine épaisseur d'eau, est venue, avec les deux murailles et le fond de la tranchée, former comme une longue boîte, une chambre de travail. En effet, on a épuisé l'eau dans cette chambre, puis on y a comprimé l'air de manière à empêcher l'eau d'y rentrer par les fissures inévitables qu'elle présente; et comme on avait ménagé des entrées pour les ouvriers et les matériaux, des ouvertures avec écluses à air empêchant l'air comprimé de s'échapper de la chambre, on a pu de la sorte descendre sous l'eau les gros anneaux métalliques devant former les deux tunnels, les boulonner, puis les entourer des massifs de béton dont nous avons parlé. Le procédé est fort original, et il s'accuse comme tout à fait simple et pratique: avec lui on n'a plus à redouter de se trouver sous un massif de terre trop mince ou trop peu résistant pour la pression de l'air comprimé.

La méthode à laquelle on a recours en ce moment même pour faire franchir au chemin de fer métropolitain les deux bras de la Seine, à l'aplomb de la Cité, procède un peu de l'idée qui a été mise en pratique à New-York. Sous peine d'établir la ligne à une profondeur très gênante pour les voyageurs fréquentant le Métropolitain, on se voyait obligé de ne creuser le tunnel qu'à une faible distance verticale du fond du lit de la Seine; et avec le procédé ordinaire du souterrain établi à l'air comprimé et au bouclier, la chose eût été d'autant plus dangereuse que les terres vaseuses constituant ce lit ont peu de résistance et eussent laissé facilement échapper l'air comprimé en donnant passage à une invasion de l'eau dans les travaux; c'est ce que nous avons expliqué plus haut. Chaque tunnel sous les bras du fleuve est donc établi par ce qu'on appelle le fonçage vertical; dans ce mode de procéder, pour établir une galerie souterraine continue, on recourt à une méthode paradoxale qui consiste à descendre dans le lit du fleuve des caissons séparés, comme s'il s'agissait de foncer les piles d'un pont. Chacun de ces caissons est une boîte métallique étanche, comportant une solide charpente qui laisse intérieurement un évidement longitudinal dont les dimensions correspondent à celles des galeries qui constituent les tunnels des lignes métropolitaines déjà ouvertes; sous le plafond de la boîte, les parois verticales, soit des côtés, soit des extrémités, se prolongent intérieurement et viennent former un robuste couteau; ces parois et le fond de la boîte qui joue alors le rôle de toit forme une sorte de chambre qui sera, comme nous allons voir, la chambre où travailleront les ouvriers, excavant le lit du fleuve pour y faire s'enfoncer le caisson. Celui-ci est mis à l'eau, où il flotte, la chambre de travail étant en partie envahie par l'eau, puisqu'elle ne comporte pas de plancher; on amène le caisson exactement au point où il doit descendre pour continuer le tunnel de la terre ferme; puis on commence d'en charger l'intérieur de béton dans les espaces libres laissés par la charpente, à l'abri des parois, et en ménageant l'évidement longitudinal dont nous avons parlé. Bientôt, sous ce poids supplémentaire, le caisson touche le sol sous-aquatique par ses couteaux. Alors on envoie de l'air comprimé dans la chambre de travail, on chasse l'eau, et les ouvriers peuvent y descendre par des écluses *ad hoc*, pour creuser et charger dans des bennes les terres qu'on enlèvera du lit du fleuve, sous toute la surface du caisson: dans ces conditions, celui-ci ne tarde pas à s'enfoncer progressivement,

et il arrive un moment où cet enfoncement est tel que non seulement la partie supérieure du caisson est descendue plus bas que le lit du fleuve, en laissant libre passage à la navigation, mais encore que l'évidement longitudinal du caisson se trouve dans le prolongement exact du tunnel qui est creusé sous la terre ferme, bon à se raccorder avec lui. On procède de même avec les divers caissons nécessaires pour la traversée du fleuve; on s'assure que leur galerie intérieure est bien au même niveau, et on les met en communication les uns avec les autres, et aussi avec les tunnels des deux rives, en démolissant leurs cloisons extrêmes, à l'abri derrière des batardeaux qui empêchent l'invasion de l'eau, à ce moment, dans le tunnel continu que vont former les divers caissons mis bout à bout.

Il est évident que ces méthodes nouvelles ne peuvent pas s'appliquer quand il s'agit d'établir des tunnels à de très grandes profondeurs, sous une masse d'eau considérable; cas qui se présenterait, par exemple, pour ce tunnel du Pas-de-Calais ou cet autre tunnel de Behring dont nous parlions plus haut; mais alors on a la ressource du bouclier et de l'air comprimé, et souvent, pour des ouvrages exceptionnels de cette sorte, on aura la possibilité de descendre bas pour trouver des terrains solides et non fissurés. En tout cas, on peut dire que maintenant l'art de l'ingénieur possède des solutions pratiques pour tous les problèmes de ce genre.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur **Laurent Romoli**, épiciier, demeurant à Monaco, failli, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir du présent avis, devant M. Raybaudi, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 20 octobre prochain, à 10 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco.

Monaco, le 24 juillet 1906.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite **Louis Brieu**, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 27 juillet courant, jour de vendredi, à 3 heures du soir, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 17 juillet 1906.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Par acte sous seing privé, en date à Monaco, du 16 janvier 1906, enregistré, la dame **E. Nalin** veuve **Ressia** a cédé à **M. F. Querzola**, coiffeur, le fonds de commerce de Salon de Coiffure et de Bureau de Placement que la dite dame veuve **Ressia** exploitait à Monaco, rue Caroline, n° 8.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre les mains de l'acquéreur dans le délai de huit jours, à peine de forclusion.

Monaco, le 24 juillet 1906.

Le **LIVRET-CHAIX CONTINENTAL** renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie **CHAIX**, rue Bergère, 20, Paris.

AVIS

M. Henri **KAISER** informe les personnes qui peuvent avoir des comptes à régler relativement à la succession de son frère, **Jean Kaiser**, décédé le 9 avril passé, qu'elles devront présenter les titres ou documents nécessaires à l'hôtel de Londres, Monte Carlo, jusqu'au 25 juillet courant, dernier délai d'acceptation.

Henri KAISER.

AVIS IMPORTANT

ON DÉSIRE CONNAITRE de suite dans les Alpes-Maritimes ou départements voisins : *fonds de commerce ou industries (gros ou détail), usines, fabriques, châteaux, propriétés de rapport ou d'agrément à Vendre* dans bonnes conditions. Solution rapide. — Discrétion absolue.

Ecrire : *Maison Esprit*, 18, rue de la Fidélité, PARIS. (SEIZE ANS DE PRATIQUE)

A Vendre

fonds de commerce, connu sous le nom de **BRASSERIE MODERNE**

5, avenue de la Gare, à Monaco

avec **CAFÉ CHANTANT** et **RESTAURANT**
S'adresser à M. **RAYBAUDI**, Greffier au Tribunal Supérieur.

ASSURANCES
CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^{ie} d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vias, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. **FARAUT**, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène **VÉRAN**

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES
DÉPÔT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE
DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

3 et 31, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie **RUBENS**

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. — Prix modérés.



A. **CRÉMIEUX**. — Magasin : Villa **PAOLA**,
25, Boulevard du Nord, **MONTE CARLO**

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

M^{ME} **DAVOIGNEAU-DONAT**

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

RABAIS

pendant la saison d'Eté, sur tous les Objets et spécialement sur les Ombrelles, la Maroquinerie, les Roulettes, Tapis, Articles de Voyage, Jouets d'Enfants.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 15 au 22 Juillet 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Ajaccio	vap. Hispania, ital.	Serra	Passagers.
Cannes	b. Léonie, fr.	Carlou	Sable.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvencau	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Czar, fr.	Petit	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.

DÉPARTS du 15 au 22 Juillet

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	vap. Hispania, ital.	Serra	Passagers.
Cannes	b. Léonie, fr.	Carlou	Sur lest.
Id.	b. Czar, fr.	Petit	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvencau	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Laune	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.

Imprimerie de Monaco — 1906